



### Priorité 3

## Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services

**Objectif spécifique 4.1 : Améliorer l'efficacité et le caractère inclusif des marchés du travail ainsi que l'accès à un emploi de qualité grâce au développement des infrastructures en matière sociale et à la promotion de l'économie sociale**

### Besoins territoriaux

La zone SUDOE est confrontée à des défis majeurs d'un point de vue démographique. Le dépeuplement de ses zones rurales et la concentration croissante de ses habitants dans les grandes villes intérieures et les zones côtières, combinés à un vieillissement important de la population, produisent des déséquilibres importants (urbain-rural, côtier-intérieur).

Parmi les défis majeurs dans les zones rurales figurent le maintien de la population - notamment qualifiée - l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du vieillissement en bonne santé.

L'espace rural apparaît cependant comme un espace adapté à de nouveaux équilibres de vie qui repensent les relations professionnelles et personnelles et soutiennent des systèmes de production alimentaire et des modes de vie plus durables et plus sains (*slow living, soft living*). Ces évolutions ont été mises en évidence au travers de la crise sanitaire mondiale récente qui a révélé la possibilité de réenvisager les relations ville-campagne sur des modèles plus équilibrés, basés sur la réciprocité et la solidarité entre les territoires, et notamment grâce à un processus de transformation numérique permettant de relativiser les distances.

Ce contexte implique la promotion d'initiatives innovantes pour dynamiser les territoires de l'espace SUDOE, notamment de ses territoires intérieurs. Cela nécessite de nouvelles approches qui favorisent la création d'emplois, garantissent l'accès aux biens et aux services et permettent à ces territoires de renforcer leurs capacités organisationnelles et leurs compétences. Le programme SUDOE vise à expérimenter des solutions liées à l'innovation sociale et/ou de proximité, à l'économie sociale, à la *silver economy*, au développement basé sur ses ressources propres et à la gouvernance collaborative.

## Objectifs

Les actions de coopération proposées dans le cadre de cet OS devraient contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- Soutenir les stratégies et les plans d'action qui contribuent à la fixation de la population dans les zones rurales par la création d'opportunités économiques.
- Soutenir la mise en œuvre d'initiatives liées à l'économie sociale afin de développer les activités et l'emploi dans les territoires intérieurs et/ou ruraux du SUDOE.
- Encourager le développement et la mise en œuvre de solutions liées à l'innovation sociale et/ou de proximité qui améliorent la qualité de vie par la fourniture de services à des groupes non couverts par le Fonds social européen.

## Types d'actions (liste non exhaustive)

- Génération de stratégies et de plans d'action visant à stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'économie sociale pour la création d'opportunités économiques, en capacité de fixer une population d'actifs qualifiés.
- Le soutien à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et à l'investissement social pour faire face aux défis du marché du travail dans les territoires ruraux et renforcer les capacités organisationnelles et les compétences de ces territoires, dans l'objectif de mieux les accompagner à générer des impacts sociaux.

Les types d'actions ont été évalués comme étant compatibles avec le principe du DNSH et ne sont pas susceptibles d'avoir des impacts environnementaux directs.

## Résultats attendus

- Contribuer à l'augmentation de l'attractivité des zones rurales de SUDOE pour la population active qualifiée.
- Renforcer l'économie sociale dans la zone SUDOE et en particulier dans son arrière-pays et/ou ses territoires ruraux.
- Promouvoir l'amélioration de l'égalité des chances pour le développement économique et social associant territoires ruraux et urbains.

## Pour atteindre ces résultats, il sera nécessaire :

- Que tous les projets développent et mettent en œuvre des solutions sur le terrain par le biais d'initiatives concrètes telles que des actions pilotes ou des actions démonstratives.



- Que les projets associent tous les acteurs qui composent la chaîne de valeur (énumérés ci-dessous) afin que les résultats soient atteints et puissent contribuer à un changement effectif des politiques publiques sur ces questions.

### Acteurs clés de la chaîne de valeur :

- Les autorités publiques compétentes, ou les agences ou organismes délégués. Ces acteurs ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre des politiques à l'échelle pertinente et dans la promotion du développement de nouvelles réglementations ou de leur mise en cohérence au niveau transnational.
- Les acteurs de l'économie sociale, y compris les associations d'intérêt public, les organisations non gouvernementales (ONG), les incubateurs sociaux et autres acteurs pertinents du tissu associatif local, régional ou national.
- Les petites et moyennes entreprises et coopératives dont l'activité est liée à l'économie sociale,
- Les organismes scientifiques et universitaires dans la mesure où ils représentent un appui fondamental pour approfondir la connaissance et la coopération entre pairs.

Les textes des appels à projets pourront définir plus en détail les acteurs clés ciblés et leur degré de participation attendus dans les candidatures soumises à cet OS.